

COMMUNICATION DU PROGRÈS DE L'APPRENANT

Le changement des programmes d'études a engendré une nouvelle vision de l'évaluation et une nouvelle façon de communiquer le progrès des apprenants de la maternelle à la 9^e année.

Historique

Voici ce que le Conseil scolaire francophone a mis en place ces deux dernières années afin d'assurer une transition vers un format unique de transmission des résultats des élèves pour toutes les écoles du CSF.

En 2016-2017, deux options ont été proposées quant à la communication du progrès de l'apprenant de la maternelle à la 9^e année. Chaque enseignant pouvait choisir l'option qui lui convenait.

Option A

- Communication en continu avec les parents au sujet des résultats de leur enfant par l'intermédiaire de la plateforme FreshGrade,
- Au moins cinq communications avec les parents sous forme de bilans d'apprentissage (gabarit fourni par les Services de l'instruction),
- Deux rencontres dirigées par l'apprenant,
- Un bulletin final officiel d'évaluation sommative (gabarit fourni par les Services de l'instruction).

Option B : Statu quo

- Deux bulletins informels et trois bulletins formels rédigés dans MyEducationBC,
OU deux bulletins informels et trois bulletins formels rédigés dans un format décidé par l'école,
- De façon minimale, une rencontre parents-enseignant.

En 2017-2018 : l'option A a été allégée et dans l'option B, le format décidé par l'école a été enlevé. Les enseignants devaient faire un choix par école : soit l'option A, soit l'option B.

Option A

- Communication en continu avec les parents au sujet des résultats de leur enfant par l'intermédiaire de la plateforme FreshGrade,
- Deux bulletins provisoires rédigés dans MyEducationBC,
- Un bulletin final officiel d'évaluation sommative rédigé dans MyEducationBC.

Option B

- Deux bulletins informels et deux bulletins formels rédigés dans MyEducationBC,
- Un bulletin final officiel d'évaluation sommative rédigé dans MyEducationBC.

Proposition pour 2018-2019

Le 7 mars 2018, un groupe de consultation s'est rencontré. Voici ci-dessous les membres du groupe de consultation qui a été géré par Madame Monica Monus, directrice des Services pédagogiques.

Madame Linda Thériault, présidente du SEPF

Madame Chantale Rousseau, enseignante

Madame Marika Henry, enseignante

Monsieur Steve Roy, conseiller pédagogique responsable du dossier FreshGrade

Madame Marie-Josée Beaulieu, représentante de l'exécutif du RDF

Monsieur Frédéric Bilodeau, direction d'école

Monsieur Louis-Philippe Surprenant, direction d'école

Deux scénarios de communication du progrès de l'apprenant ont été proposés par Madame Monus, la direction des Services pédagogiques. Un troisième scénario devait être proposé par les membres du groupe de consultation.

Objectif proposé : faire une consultation auprès les parents, les enseignants et les directions d'école afin de choisir une façon unique de communication du progrès de l'apprenant pour toutes les écoles du CSF.

Scénario #1

De façon minimale, la communication du progrès de l'apprenant comportera :

- Tout au long de l'année, une **communication en continu** avec les parents au sujet du progrès de leur enfant par l'intermédiaire de l'application FreshGrade,
- En hiver, une **rencontre** dirigée par l'apprenant incluant la présentation de son portfolio électronique (pas de bulletin),
- Au printemps, un **bulletin** provisoire rédigé dans MyEducation BC,
- À la fin de l'année scolaire, un **bulletin final officiel** d'évaluation sommative rédigé dans MyEducation BC.

Scénario #2

De façon minimale, la communication du progrès de l'apprenant comportera :

- Tout au long de l'année, une **communication en continu** avec les parents au sujet du progrès de leur enfant par l'intermédiaire de l'application FreshGrade,
- En hiver, **une rencontre** dirigée par l'apprenant incluant la présentation de son portfolio électronique (pas de bulletins),
- Au printemps, **une rencontre** dirigée par l'apprenant incluant la présentation de son portfolio électronique (pas de bulletins),
- À la fin de l'année scolaire, un **bulletin final officiel** d'évaluation sommative rédigé dans MyEducation BC.

Note : Une consultation auprès des coordonnateurs PEI a eu lieu le 7 novembre 2017 et il a été décidé que les écoles qui offrent le programme PEI utiliseront la plateforme Manage Back. Cependant, cette avenue reste encore à explorer.

Scénario #3 : à proposer par le comité.

Recommandations du groupe de consultation

- Que le scénario #2 soit retenu comme façon unique de communication du progrès de l'apprenant pour toutes les écoles du CSF.

Que les Services pédagogiques consultent les enseignants et les directions d'école sur le passage des scénarios de 2016-2017 au scénario #2 proposé pour 2018-2019.

Que les parents soient informés du scénario choisi dès que possible.

Preuves d'apprentissage et cheminement de l'apprentissage

Le portfolio doit comprendre des preuves d'apprentissage et/ou montrer le cheminement de l'apprentissage de l'élève.

Une preuve d'apprentissage est la démonstration de ce que l'élève a accompli à un moment donné en lien avec des critères d'évaluation.

La combinaison de plusieurs preuves d'apprentissage liées au même objectif¹ montre le cheminement de l'apprentissage de l'élève.

Les preuves d'apprentissage ainsi que les preuves qui montrent le cheminement de l'apprentissage sont toujours accompagnées de :

- a) Commentaires formels de la part de l'enseignant
 - En lien avec les critères d'évaluation liés à la preuve d'apprentissage, et/ou
 - En lien avec la compétence et/ou le contenu visé des programmes d'études,

Et/ou

- b) Réflexions de l'élève sur son apprentissage.

Exemples d'éléments faisant partie des commentaires de l'enseignant : points forts, points à améliorer, objectifs à court terme.

Exemples de preuves d'apprentissage :

- L'autoévaluation de l'élève en lien avec les critères d'évaluation connus d'avance sur une tâche effectuée dans la classe.
- Une vidéo de présentation du projet final (1 à 2 minutes) où l'élève présente ses points forts et ceux à améliorer en faisant référence aux critères d'évaluation connus d'avance et/ou à ses objectifs à court et/ou à long terme.

Exemples de cheminement de l'apprentissage de l'élève :

- Des tâches différentes qui visent le même objectif d'apprentissage (compétence disciplinaire et/ou contenu) et qui montrent le cheminement de l'élève.
- Des versions issues de la même tâche (par exemple, des projets d'écriture) qui montrent que l'élève a cheminé du point de vue de ses habiletés, ses compétences, son comportement, sa compréhension.
- Des travaux où l'élève fait preuve de progrès en lien avec les compétences essentielles intégrées dans différentes matières.

¹ Objectif : compétence disciplinaire, contenu, compétence essentielle.

Fréquence d'affichage

Dans le tableau ci-dessous, si le niveau scolaire n'est pas précisé, le nombre minimal s'applique de la maternelle à la 9^e année.

Le portfolio peut comprendre des preuves d'apprentissage qui évaluent plusieurs matières. Dans ce cas, les preuves d'apprentissage doivent être accompagnées de critères d'évaluation qui montrent de façon explicite ce qui a été évalué par matière. Une preuve d'apprentissage qui intègre 2 matières est l'équivalent de deux preuves, une par matière évaluée.

Recommandations du groupe de consultation

Que le nombre minimal de preuves d'apprentissage par matière tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous fasse partie des directives administratives du CSF.

Matière	Nombre minimal par trimestre	Nombre minimal par année scolaire
Français	3	9
Mathématiques	2	6
Sciences humaines	1	3
Sciences	1	3
Éducation physique et santé	1	3
Éducation artistique	1 ou 2	4 (1 pour chaque volet)
Éducation à la carrière	M à 5 ^e : à la discrétion de l'enseignant 6 ^e à 9 ^e : 1	M à 5 ^e : 1 (à la fin de l'année scolaire) 6 ^e à 9 ^e : 3
Conception, compétences pratiques et technologies	M à 5 ^e année : à la discrétion de l'enseignant 6 ^e à 9 ^e : 1	M à 5 ^e année : 1 (à la fin de l'année scolaire) 6 ^e à 9 ^e : 3
Anglais langue première	4 ^e à 9 ^e : 1	4 ^e à 9 ^e : 3
Francisation	À partir de la 1 ^{re} année : 1	À partir de la 1 ^{re} année : 3
Anglais langue seconde	1	3
L'auto-évaluation des compétences essentielles	À la discrétion de l'enseignant	1 par compétence essentielle (à la fin de l'année scolaire)

Utilisation de l'échelle de performances dans le portfolio

Plusieurs échelles de performances seront présentées aux membres du groupe de travail lors d'une prochaine rencontre prévue pour le mois d'avril 2018. Un choix sera fait et sera utilisé par tous les enseignants du CSF.

Recommandations du groupe de consultation

À venir.

COMMUNICATION DU PROGRÈS DE L'APPRENANT

Rencontre dirigée par l'élève

Avant la rencontre, l'enseignant offre aux apprenants de l'appui et du temps de préparation afin d'être prêts pour la présentation de leurs portfolios et donc pour la rencontre dirigée par eux-mêmes.

Pendant la rencontre, chaque apprenant présente le portfolio à ses parents et s'entendent sur des objectifs à court et long terme qui doivent être validés par l'enseignant. Entre 2 et 3 objectifs seront établis par trimestre.

L'enseignant, l'apprenant et les parents décideront de la façon dont chacun appuiera l'apprenant à atteindre ces objectifs.

Durée de la présentation du portfolio : entre 20 et 30 minutes par apprenant.

Recommandations du groupe de consultation

À venir.

Présentation des portfolios

Les rencontres dirigées par l'apprenant comprennent la présentation du portfolio FreshGrade. Deux sessions de rencontres dirigées par l'apprenant sont prévues par année scolaire : une en hiver et une autre au printemps.

Les scénarios ci-dessous ont été proposés aux membres du groupe de consultation.

Scénario #1

Chaque session de rencontres dirigées par l'apprenant se déroulera pendant deux après-midi (deux heures et demie par après-midi) et des départs hâtifs seront prévus à midi. Les apprenants arriveront et ne resteront à l'école que pour la durée de leur présentation.

Scénario #2

Chaque session de rencontres dirigées par l'apprenant aura lieu pendant une journée complète, de 9h à 15h. Pendant ces sessions, il n'y aura pas d'instruction.

Condition : les deux sessions de rencontres dirigées par l'apprenant ne peuvent pas avoir lieu les lundis ou les vendredis.

Raison : les 5 congés fériés de l'année scolaire qui tombent les lundis ou les vendredis ont un impact sur les cours placés dans l'horaire de ces jours.

Recommandations du groupe de consultation

Que le scénario #2 soit le seul retenu.

Qu'une consultation sous forme de commentaires ait lieu auprès des enseignants et des directions d'école sur la transition des options en place en 2017-2018 vers le scénario #2.

Que les parents, les enseignants et les directions d'école soient informés du scénario choisi le plus tôt possible.

COMMUNICATION DU PROGRÈS DE L'APPRENANT *Bulletins scolaires*

Commentaires dans les bulletins – attentes ministérielles

Les commentaires doivent :

- préciser dans quelle mesure l'élève satisfait aux attentes établies pour son groupe d'âge (compétences et contenus des programmes d'études) ou son année scolaire,
- faire clairement part de toute préoccupation concernant les résultats de l'élève,
- informer les parents sur les interactions de l'élève avec ses pairs, ses contributions au groupe, à l'école et à la communauté.

Utilisation des cotes

De la 4e à la 9e année, les cotes doivent être fournies aux parents qui en font la demande.

Les trois scénarios ci-dessous seront proposés aux membres du groupe de consultation lors d'une prochaine rencontre prévue pour le mois d'avril 2018. Ils devront faire un choix qui sera respecté par toutes les écoles du CSF.

Scénario #1 : les cotes seront ajoutées au bulletin.

Scénario #2 : les cotes seront envoyées par courriel.

Scénario #3 : les cotes seront envoyées dans un document à part (gabarit à créer).

Recommandations du groupe de consultation

À venir.